

mikrozid® universal liquid *No Change Service!*

Version 02.12 Date de révision: 26.08.2022 Date de dernière parution: 19.07.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : mikrozid® universal liquid

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Désinfectants et produits biocides généraux

Restrictions d'emploi recommandées : Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : Schülke & Mayr GmbH
Robert-Koch-Str. 2

22851 Norderstedt
Allemagne
Téléphone: +49 (0)40/ 52100-0
Téléfax: +49 (0)40/ 52100318
mail@schuelke.com
www.schuelke.com

Importateur : Schülke & Mayr AG
Hungerbuelstrasse 22

8500 Frauenfeld
Suisse
Téléphone: +41 44 466 55 44
Téléfax: +41-44-466 55 33
mail.ch@schuelke.com

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS/Personne de contact : Application Specialists
+49 (0)40/ 521 00 666
AD@schuelke.com
(schülke France SARL: +33-(0)-142914242)
(schülke & Mayr AG: +41-444665544)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Tox Info Suisse: 145 (24 h)
Carechem 24 International: +49 89 220 61012

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3 H226: Liquide et vapeurs inflammables.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

mikrozid® universal liquid **No Change Service!**

Version
02.12

Date de révision:
26.08.2022

Date de dernière parution: 19.07.2022

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

A un effet dégraissant sur la peau.

mikrozid® universal liquid *No Change Service!*

Version
02.12

Date de révision:
26.08.2022

Date de dernière parution: 19.07.2022

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution des substances suivantes avec des additifs inoffensifs.

Composants

| Nom Chimique | No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement | Classification | Concentration (% w/w) |
|--------------|---|--|--------------------------|
| propan-2-ol | 67-63-0 200-661-7 603-117-00-0 01-2119457558-25-XXXX | Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) | >= 10 - < 20 |
| éthanol | 64-17-5 200-578-6 603-002-00-5 01-2119457610-43-XXXX | Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 | >= 10 - < 20 |

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon par précaution.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Ne PAS faire vomir.
Se rincer la bouche à l'eau.
Faire boire des petites quantités d'eau.
Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Traiter de façon symptomatique.
- Risques : Provoque une sévère irritation des yeux.

mikrozid® universal liquid *No Change Service!*

Version 02.12 Date de révision: 26.08.2022 Date de dernière parution: 19.07.2022

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche
Mousse résistant à l'alcool
Pulvérisateur d'eau
Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés : Ne PAS utiliser un jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres rubriques

voir section 8 + 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

mikrozid® universal liquid *No Change Service!*

Version 02.12 Date de révision: 26.08.2022 Date de dernière parution: 19.07.2022

- tion sans danger : Porter un équipement de protection individuel.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Le produit chaud dégage des vapeurs combustibles. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Éviter une exposition directe au soleil. Conserver le récipient bien fermé. Température de stockage recommandée: 15 - 25°C
- Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker ensemble avec des produits explosifs, oxydants, des peroxydes organiques et des produits infectieux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : aucun

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

| Composants | No.-CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle | Base |
|-------------|--|------------------------------------|--------------------------|---------|
| propan-2-ol | 67-63-0 | VLE | 400 ppm 1.000 mg/m3 | CH SUVA |
| | Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus. | | | |
| | | VME | 200 ppm 500 mg/m3 | CH SUVA |
| | Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus. | | | |
| éthanol | 64-17-5 | VME | 500 ppm 960 mg/m3 | CH SUVA |
| | Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus. | | | |
| | | VLE | 1.000 ppm 1.920 mg/m3 | CH SUVA |
| | Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and | | | |

mikrozyd® universal liquid *No Change Service!*

Version
02.12

Date de révision:
26.08.2022

Date de dernière parution: 19.07.2022

Health, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

| Nom de la substance | No.-CAS | Paramètres de contrôle | Heure d'échantillonnage | Base |
|---------------------|---------|-----------------------------|---|--------|
| propan-2-ol | 67-63-0 | Acétone: 25 mg/l (Urine) | fin de l'exposition, de la période de travail | CH BAT |
| | | Acétone: 0.4 mmol/l (Urine) | fin de l'exposition, de la période de travail | CH BAT |
| | | Acétone: 25 mg/l (Sang) | fin de l'exposition, de la période de travail | CH BAT |
| | | Acétone: 0.4 mmol/l (Sang) | fin de l'exposition, de la période de travail | CH BAT |

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Utilisation finale | Voies d'exposition | Effets potentiels sur la santé | Valeur |
|---------------------|--------------------|----------------------|---------------------------------|------------|
| propan-2-ol | Travailleurs | Contact avec la peau | Long terme - effets systémiques | 888 mg/kg |
| | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 500 mg/m3 |
| éthanol | Travailleurs | Inhalation | Aigu - effets locaux | 1900 mg/m3 |
| | Travailleurs | Contact avec la peau | Long terme - effets systémiques | 343 mg/kg |
| | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 950 mg/m3 |

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Compartiment de l'Environnement | Valeur |
|---------------------|---|----------------------|
| propan-2-ol | Eau douce | 140,9 mg/l |
| | Eau de mer | 140,9 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 552 mg/kg |
| | Sédiment marin | 552 mg/kg |
| | Sol | 28 mg/kg |
| | Utilisation/rejet intermittent(e) | 140,9 mg/l |
| | Effets sur les installations de traitement des eaux usées | 2251 mg/l |
| | Oral(e) | 160 Aliments mg / kg |
| éthanol | Eau douce | 0,96 mg/l |
| | Eau de mer | 0,79 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 3,6 mg/kg |
| | Sol | 0,63 mg/kg |
| | Sédiment marin | 2,9 mg/kg |
| | Station de traitement des eaux usées | 580 mg/l |

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

mikroqid® universal liquid **No Change Service!**

Version Date de révision: Date de dernière parution: 19.07.2022
02.12 26.08.2022

- Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166
- Protection des mains
Directive : Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.
- Remarques : Contact prolongé: Gants en caoutchouc nitrile p.e. Camatril (>120 min., Épaisseur de la couche: 0,40 mm) ou gants en caoutchouc butyle p.e. Butoject (>480 min., Épaisseur de la couche: 0,70 mm) fabriqués par KCL ou d'autres gants qui garantissent la même protection..
- Protection de la peau et du corps : Uniforme de travail ou veste de laboratoire.
- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
- Mesures de protection : Éviter le contact avec les yeux.
-

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat physique : liquide
- Couleur : incolore
- Odeur : d'alcool
- Seuil olfactif : non déterminé
- Point de fusion/point de congélation : < -5 °C
- Température de décomposition : Donnée non disponible
- Point/intervalle d'ébullition : env. 80 °C
- Inflammabilité : Entretient la combustion
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : 12 % (v)
Matière première
- Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : 2 % (v)
Matière première
- Point d'éclair : 26 °C
Méthode: DIN 51755 Part 1
- Température d'auto- : 425 °C
-

mikrozid® universal liquid *No Change Service!*

Version 02.12 Date de révision: 26.08.2022 Date de dernière parution: 19.07.2022

| | | |
|---------------------------------------|---|----------------------------------|
| inflammation | | Matière première |
| pH | : | env. 3,5 Concentration: 100 % |
| Viscosité | | |
| Viscosité, dynamique | : | non déterminé |
| Solubilité(s) | | |
| Hydrosolubilité | : | (20 °C) complètement soluble |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : | Non applicable |
| Pression de vapeur | : | env. 40 hPa (20 °C) |
| Densité | : | env. 0,95 g/cm ³ |
| Densité de vapeur relative | : | Donnée non disponible |

9.2 Autres informations

| | | |
|----------------------------|---|--|
| Explosifs | : | Donnée non disponible |
| Propriétés comburantes | : | La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant. |
| Taux de corrosion du métal | : | Aucune raisonnablement prévisible. |
| Taux d'évaporation | : | Donnée non disponible |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts et oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune raisonnablement prévisible.

mikrozid® universal liquid *No Change Service!*

Version
02.12

Date de révision:
26.08.2022

Date de dernière parution: 19.07.2022

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

propan-2-ol:

| | |
|---------------------------------|--|
| Toxicité aiguë par voie orale | : DL50 (Rat): 5.840 mg/kg |
| Toxicité aiguë par inhalation | : CL50 (Rat): 39 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur |
| Toxicité aiguë par voie cutanée | : DL50 (Lapin): 13.900 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402 |

éthanol:

| | |
|---------------------------------|---|
| Toxicité aiguë par voie orale | : DL50 (Souris): 8.300 mg/kg |
| Toxicité aiguë par inhalation | : CL50 (Souris): 39 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur |
| Toxicité aiguë par voie cutanée | : DL50 (Lapin): 20.000 mg/kg |

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

| | |
|-----------|--|
| Méthode | : Jugement d'experts et à la détermination de la force probante des données. |
| Résultat | : Pas d'irritation de la peau |
| Remarques | : largement basé sur l'évidence chez l'homme |

Composants:

propan-2-ol:

| | |
|----------|-------------------------------|
| Résultat | : Pas d'irritation de la peau |
|----------|-------------------------------|

éthanol:

| | |
|----------|-------------------------------|
| Espèce | : Lapin |
| Méthode | : OCDE ligne directrice 404 |
| Résultat | : Pas d'irritation de la peau |

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

mikrozid® universal liquid *No Change Service!*

Version 02.12 Date de révision: 26.08.2022 Date de dernière parution: 19.07.2022

Composants:

propan-2-ol:

|| Résultat : Irritation des yeux

éthanol:

|| Méthode : OCDE ligne directrice 405
|| Résultat : Irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

propan-2-ol:

|| Type de Test : Test de Buehler
|| Espèce : Cochon d'Inde
|| Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

éthanol:

|| Type de Test : Test de Maximalisation
|| Espèce : Cochon d'Inde
|| Méthode : OCDE ligne directrice 406
|| Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

propan-2-ol:

|| Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Méthode: Mutagenicité: Essai de mutation réverse sur Escherichia Coli
Résultat: N'est pas mutagène

|| Génotoxicité in vivo : Espèce: Souris
Méthode: Mutagenicité: Essai du micronoyau
Résultat: N'est pas mutagène

|| Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Non mutagène dans le test d'Ames.

éthanol:

|| Génotoxicité in vitro : Type de Test: Épreuve de mutagenèse microbienne (test d'Ames)
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabo-

mikrozid® universal liquid **No Change Service!**

Version Date de révision: Date de dernière parution: 19.07.2022
02.12 26.08.2022

lique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: Non mutagène dans le test d'Ames.

Génotoxicité in vivo : Résultat: N'est pas mutagène

Mutagenicité sur les cellules : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mam-
germinales- Evaluation maliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

propan-2-ol:

Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-
cation ne sont pas remplis.

éthanol:

Cancérogénicité - Evaluation : N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimenta-
tions animales.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

propan-2-ol:

Incidences sur le dévelop- : Espèce: Rat
pement du fœtus Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 400 Poids corporel mg /
kg

Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-
- Evaluation cation ne sont pas remplis.

éthanol:

Incidences sur le dévelop- : Espèce: Rat
pement du fœtus Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 2.000 Poids corporel
mg / kg

Toxicité pour la reproduction : Des expériences sur l'animal ont démontré des effets muta-
- Evaluation gènes et tératogènes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

propan-2-ol:

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

mikrozid® universal liquid *No Change Service!*

Version
02.12

Date de révision:
26.08.2022

Date de dernière parution: 19.07.2022

éthanol:

|| Remarques : Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

propan-2-ol:

|| Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

éthanol:

|| Remarques : Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée

Composants:

propan-2-ol:

|| Remarques : Donnée non disponible

éthanol:

|| Espèce : Rat
|| NOAEL : 1.730 mg/kg
|| LOAEL : 3.160 mg/kg
|| Voie d'application : Oral(e)
|| Durée d'exposition : 90 d

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Aucune donnée humaine n'est disponible.

mikrozid® universal liquid **No Change Service!**

Version
02.12

Date de révision:
26.08.2022

Date de dernière parution: 19.07.2022

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

propan-2-ol:

| | | |
|---|---|---|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 9.640 mg/l Durée d'exposition: 96 h |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 10.000 mg/l Durée d'exposition: 48 h |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : | CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique |
| | | CE50 (Algues vertes): 1.800 mg/l Durée d'exposition: 7 d |

éthanol:

| | | |
|---|---|--|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 8.140 mg/l Durée d'exposition: 48 h |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 5.000 mg/l Durée d'exposition: 48 h |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : | CI50 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h |

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

propan-2-ol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

éthanol:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 70 %
Durée d'exposition: 5 d
Méthode: OCDE 301D / CEE 84/449 C6

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

propan-2-ol:

mikrozid® universal liquid **No Change Service!**

Version Date de révision: Date de dernière parution: 19.07.2022
02.12 26.08.2022

Bioaccumulation : Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,05 (20 °C)
Méthode: OCDE ligne directrice 107

éthanol:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,14
Méthode: Valeur calculée

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

propan-2-ol:

Mobilité : Remarques: Mobile dans les sols

éthanol:

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

mikrozid® universal liquid *No Change Service!*

Version 02.12 Date de révision: 26.08.2022 Date de dernière parution: 19.07.2022

Produit : Eliminer le produit selon le numéro OMOd (l'ordonnance sur les mouvements de déchets)

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Code d'élimination des déchets : VEVA 070601

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR : UN 1987
IMDG : UN 1987
IATA : UN 1987

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : ALCOOLS, N.S.A.
(propan-2-ol, éthanol)
IMDG : ALCOHOLS, N.O.S.
(propan-2-ol, ethanol)
IATA : Alcohols, n.o.s.
(propan-2-ol, ethanol)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 3
IMDG : 3
IATA : 3

14.4 Groupe d'emballage

ADR
Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 30
Étiquettes : 3
Code de restriction en tunnels : (D/E)

IMDG
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-D

IATA (Cargo)
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366
Instruction d'emballage (LQ) : Y344
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Flammable liquid

mikrozid® universal liquid

No Change Service!

Version
02.12

Date de révision:
26.08.2022

Date de dernière parution: 19.07.2022

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355
Instruction d' emballage (LQ) : Y344
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Flammable liquid

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, SR 814.81) : Les conditions de limitation pour les annexes suivantes doivent être prises en compte: Annexe 1.11 Substances liquides dangereuses

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Ordonnance PIC, OPICChim (814.82) : Non applicable

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs
Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM 814.012) : 20.000 kg

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)
Classe de pollution de l'eau : Classe B

Numéro d'enregistrement : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux:
Catégorie d'utilisation: Produit commercial CHZN4424

Composés organiques volatils : La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV)
Contenu en composés organiques volatils (COV): 29,25 %

Autres réglementations:

Règlement (UE) no 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concer-

mikrozid® universal liquid *No Change Service!*

Version
02.12

Date de révision:
26.08.2022

Date de dernière parution: 19.07.2022

nant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

| | |
|-------|--|
| TCSI | : Listé ou en conformité avec l'inventaire |
| TSCA | : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA. |
| AIIC | : N'est pas en conformité avec l'inventaire |
| DSL | : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur la liste canadienne LIS ni sur la liste LES. acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium |
| ENCS | : N'est pas en conformité avec l'inventaire |
| ISHL | : N'est pas en conformité avec l'inventaire |
| KECI | : N'est pas en conformité avec l'inventaire |
| PICCS | : N'est pas en conformité avec l'inventaire |
| IECSC | : N'est pas en conformité avec l'inventaire |
| NZIoC | : N'est pas en conformité avec l'inventaire |
| TECI | : Listé ou en conformité avec l'inventaire |

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Exempt

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

| | |
|------|--|
| H225 | : Liquide et vapeurs très inflammables. |
| H319 | : Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H336 | : Peut provoquer somnolence ou vertiges. |

Texte complet pour autres abréviations

| | |
|---------------|--|
| Eye Irrit. | : Irritation oculaire |
| Flam. Liq. | : Liquides inflammables |
| STOT SE | : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique |
| CH BAT | : Switzerland. Liste des VBT |
| CH SUVA | : Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail |
| CH SUVA / VME | : valeur moyenne d'exposition |
| CH SUVA / VLE | : valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée |

mikrozid® universal liquid *No Change Service!*

Version
02.12

Date de révision:
26.08.2022

Date de dernière parution: 19.07.2022

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECL - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange:

| | |
|--------------|------|
| Flam. Liq. 3 | H226 |
| Eye Irrit. 2 | H319 |

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme

mikrozid® universal liquid ***No Change Service!***

| | | |
|---------|-------------------|---------------------------------------|
| Version | Date de révision: | Date de dernière parution: 19.07.2022 |
| 02.12 | 26.08.2022 | |

des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.